

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rueil-Malmaison, le 8 avril 2019

### **Alexandra Boutelier est nommée Directeur général du Stade de France**

Le Conseil d'administration du Consortium Stade de France dont le capital est réparti entre VINCI à 67% et Bouygues 33%, a voté à l'unanimité la proposition de Pierre Coppey consistant à dissocier la présidence et la Direction générale de l'entreprise. Pierre Coppey reste président et Henry de la Monneraye Directeur général délégué. Alexandra Boutelier est nommée Directeur général, en remplacement de Pierre Coppey.

Après un début de carrière en banque d'affaires pendant cinq ans et une expérience entrepreneuriale, Alexandra Boutelier intègre en 2003 l'industrie du stationnement en tant que directeur international d'Epolia (ex. Eiffage Parking) jusqu'en 2007, directeur général adjoint d'Effia Stationnement (groupe Keolis) jusqu'en 2010 avant de rejoindre VINCI en tant que directeur international de VINCI Park. Directeur des fusions-acquisitions de VINCI Concessions en 2012, elle prend la direction générale déléguée du Consortium Stade de France en avril 2013 et, en 2014, la direction générale de VINCI Stadium qui regroupe les activités de VINCI dans les infrastructures sportives, afin d'en redéfinir l'organisation et les modèles économiques. Elle est par ailleurs président des sociétés d'exploitation des stades du Mans (MMArena) et de Nice (Allianz Riviera).

Née en 1971, Alexandra Boutelier est diplômée d'un DESS de finance d'entreprise à Dauphine.

#### **À propos de VINCI**

VINCI est un acteur mondial des métiers des concessions et du contracting, employant plus de 210 000 collaborateurs dans une centaine de pays. Sa mission est de concevoir, financer, construire et gérer des infrastructures et des équipements qui contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne et à la mobilité de chacun. Parce que sa vision de la réussite est globale et va au-delà de ses résultats économiques, VINCI s'engage sur la performance environnementale, sociale et sociétale de ses activités. Parce que ses réalisations sont d'utilité publique, VINCI considère l'écoute et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes de ses projets comme une condition nécessaire à l'exercice de ses métiers. L'ambition de VINCI est ainsi de créer de la valeur à long terme pour ses clients, ses actionnaires, ses salariés, ses partenaires et pour la société en général. [www.vinci.com](http://www.vinci.com)

CONTACT PRESSE

Service de presse VINCI

Tél. : +33 (0)1 47 16 31 82

[media.relations@vinci.com](mailto:media.relations@vinci.com)